

Conférence nationale du tourisme à vélo 2024

12 & 13 juin à Grenoble



 **vélo & territoires**
COORDINATEUR DU RÉSEAU NATIONAL CYCLABLE

 **ADN**
Tourisme

 France vélo
TOURISME

 **isère**
ATTRACTIVITÉ

 **G** Grenoble
Alpes

 **isère**
LE DÉPARTEMENT

 SMMAG

Stratégie

Destination France à vélo : cap vers 2030 !

Camille THOMÉ, directrice de Vélo & Territoires

Soutenez la stratégie 



Ils soutiennent la stratégie



Les défis à relever



Le poids du tourisme à vélo en France	04
Le(s) tourisme(s) à vélo, définition	05
La démarche d'intelligence collective au service d'une stratégie nationale	06
Les 3 défis à relever pour le tourisme à vélo en France	08
Des enjeux aux mesures, des axes clés pour répondre à l'ambition	10
Vers un tourisme durable	12
Un maillage de réseaux adaptés à la multiplicité des pratiques	13
Miser sur l'intermodalité, maillon faible du tourisme à vélo	14
Vers une offre structurée d'équipements & de services	15
Rendre le tourisme à vélo accessible à tous	16
Mieux promouvoir et informer sur la destination France à vélo	17
Mesurer pour objectiver et ajuster la stratégie	18
Piloter et animer la stratégie dans le temps	19
Fiches mesures	20
Remerciements	76

Les 27 fiches mesures

Les 7+1 axes clé

- Mesure 1.** Rédiger un livre blanc d'adaptation au changement climatique des parcours et pratiques cyclotouristiques
- Mesure 2.** Prévoir un dispositif de prévention des risques climatiques et de gestion de crise
- Mesure 3.** Accompagner la mise en place de tarifs incitatifs pour les touristes à vélo
- Mesure 4.** Recenser les bonnes pratiques en matière de gestion des flux en zones touristiques ou lors d'événements et les partager
- Mesure 5.** Qualifier et développer un maillage d'itinéraires et de destinations touristiques vélo
- Mesure 6.** Identifier, développer et promouvoir des destinations fleurons du tourisme à vélo en France*
- Mesure 7.** Délivrer une information claire sur l'ensemble des solutions, fiable et accessible à tous
- Mesure 8.** Améliorer l'emport des vélos dans les transports collectifs publics et privés
- Mesure 9.** Garantir un stationnement adapté sur les zones touristiques d'affluence
- Mesure 10.** Faciliter la location de vélos touristiques en complémentarité avec les transports collectifs
- Mesure 11.** Approfondir et ouvrir le référentiel national des équipements et les programmes d'accompagnement à une diversité de pratiquants et de services
- Mesure 12.** Professionnaliser les acteurs du tourisme et du vélo aux métiers du tourisme à vélo*
- Mesure 13.** Faire connaître la marque Accueil Vélo et la faire évoluer pour atteindre les 20 000 établissements labellisés*
- Mesure 14.** Proposer aux touristes à vélo, à leur arrivée sur un territoire, un haut niveau de services et d'accueil
- Mesure 15.** Développer des solutions d'hébergement adaptées aux spécificités des territoires et aux attentes des touristes à vélo
- Mesure 16.** Démocratiser le tourisme à vélo auprès des décideurs et prescripteurs nationaux
- Mesure 17.** Sensibiliser et former les territoires (décideurs et acteurs économiques locaux) aux enjeux du tourisme à vélo
- Mesure 18.** Promouvoir le tourisme à vélo dans le cadre d'événements grand public
- Mesure 19.** Initier le public jeune au tourisme à vélo
- Mesure 20.** S'appuyer sur la vitrine médiatique du Tour de France avec un focus sur le tourisme à vélo
- Mesure 21.** Valoriser le patrimoine et les totems industriels du vélo en France
- Mesure 22.** Faire de France Vélo Tourisme la marque de référence de la destination France à vélo en France et à l'international*
- Mesure 23.** Structurer, enrichir et centraliser les informations à diffuser aux touristes à vélo
- Mesure 24.** Promouvoir la destination France à vélo à l'international
- Mesure 25.** Affiner les profils clientèles et les retombées du tourisme à vélo et suivre leur évolution dans le temps*
- Mesure 26.** Structurer et piloter la stratégie nationale du tourisme à vélo sur la durée
- Mesure 27.** Structurer et piloter les démarches d'itinéraires et destinations vélo

Enjeu 7. Piloter et animer la stratégie dans le temps

Mesure 26

Structurer et piloter la stratégie nationale du tourisme à vélo sur la durée



Enjeu

Structurer et piloter la stratégie nationale du tourisme à vélo (gouvernance).

CONTEXTE

Le travail initié autour de la stratégie nationale du tourisme à vélo (nommé « STRATAV ») s'inscrit dans la continuité des annonces du Plan de reconquête du tourisme Destination France, du Plan vélo 2023-2027 et du lancement de la Filière France Vélo. La stratégie constitue l'un des pans de cette même filière économique pour tout ce qui relève du tourisme à vélo ; une partie des actions figure dans le futur contrat de filière.

Depuis juin 2022, Vélo & Territoires a mobilisé une quarantaine d'acteurs publics et privés dans l'élaboration de la stratégie nationale du tourisme à vélo. Une première feuille de route a été livrée en juin 2023, constituant un cadre de travail pour avancer sur un plan d'actions opérationnel pour la période 2024-2030. Le collectif d'acteurs associés a poursuivi sa réflexion et a été élargi à d'autres experts de l'écosystème pour élaborer le document final et le contenu des présentes fiches mesures concrètes et réalistes. Celles-ci figurent dans la stratégie nationale du tourisme à vélo dévoilée le 13/06/2024 lors de la Conférence nationale du tourisme à vélo à Grenoble. Il s'agit désormais de faire vivre cette stratégie, l'animer, la financer et la mettre en œuvre afin d'atteindre l'ambition de faire de la France la 1^{re} destination mondiale du tourisme à vélo.

OBJECTIFS

- Construire et animer une coordination nationale décloisonnée des acteurs du tourisme à vélo.
- Stimuler les coopérations, structurer et professionnaliser le réseau (et les métiers) au sein de l'écosystème.
- Coordonner les initiatives et les faire connaître.
- Encourager l'émergence et expérimenter de nouvelles formes d'innovation territoriale et de financements du tourisme à vélo.
- Piloter la mise en œuvre de la stratégie et l'évaluer.

DESCRIPTION DE LA MESURE

Afin d'animer et mener à bien la mise en œuvre de la stratégie sur la durée, il est proposé de mettre en place une gouvernance selon le modèle suivant :

- Un **comité de pilotage restreint** qui se réunit au moins une fois par an. Son rôle sera de s'assurer du suivi de la mise en œuvre et du financement des mesures de la stratégie nationale. Il réajustera le plan d'actions au regard de l'avancée des mesures, de l'évolution du contexte et des opportunités de financement. Ce comité de pilotage est constitué de Vélo & Territoires, la DGITM, la DGE, l'ADEME, France Vélo Tourisme, ADN Tourisme, Atout France et les deux fédérations de cyclisme et de cyclotourisme. Il pourra associer des personnes expertes et qualifiées, comme les pilotes des groupes de travail thématiques par exemple. Il suivra les indicateurs clés définis et issus de l'observatoire du tourisme à vélo progressivement mis en place (idéalement premier livrable en 2026).
- Un **comité de suivi opérationnel** qui se réunit deux fois par an. Son rôle est de mettre en action les mesures inscrites dans la stratégie, d'activer les partenariats, de suivre les tendances et de suggérer des ajustements au regard du contexte et des opportunités. Il devra rendre compte des avancées et des éventuels points de blocage auprès du comité de pilotage. Le comité de suivi est composé de l'ensemble des acteurs du collectif STRATAV volontaires. Son travail s'articulera avec les rendez-vous de la Filière France vélo et les différents temps nationaux en matière

de tourisme à vélo (Conférence nationale du tourisme à vélo, Assises nationales de la FFC, Congrès de la FFVélo, présentation des Chiffres clés de l'USC, etc.).

- En complément du comité de suivi, les **groupes de travail thématiques** se réuniront autant que de besoin, pour suivre et piloter la mise en œuvre de chaque mesure. Leur mobilisation sera vraisemblablement plus importante au lancement de la stratégie, afin d'accompagner la mise en œuvre des premières mesures. Ces groupes de travail seront composés d'un pilote, par ailleurs membre du comité de suivi, du / des porteur(s) et du / des financeur(s) de l'action et, le cas échéant, de partenaires extérieurs.

Une plateforme est mise à disposition du collectif afin de suivre l'avancée des projets. Un document de synthèse des avancées sera produit annuellement.

PORTEUR DE PROJET

Vélo & Territoires ayant coordonné l'élaboration de la stratégie depuis le démarrage, il est proposé de maintenir la gouvernance et le pilotage de la stratégie au sein de la structure, sous réserve de financements pour le faire, avec l'appui des acteurs du collectif.

PARTENAIRES À ASSOCIER

L'ensemble des organisations et acteurs du collectif « STRATAV ».



BUDGET

- Coût RH estimé à 15 000 € HT par an (soit environ 40 jours répartis entre les différentes personnes de l'équipe Vélo & Territoires engagées dans la démarche), soit un total de 105 000 € sur la période 2024-2030.
- Frais de réception et de déplacements estimés à 4 000 € HT / an.

L'ADEME, mobilisée sur la phase de co-construction de la stratégie, pourrait être à nouveau sollicitée pour financer le pilotage.



CALENDRIER DE RÉALISATION

Dès 2024 et jusqu'à 2030 inclus.



INDICATEURS

- Suivi de la mise en œuvre des actions.
- Nombre et qualité d'acteurs mobilisés / nombre de réunions tenues.
- Effets induits sur la position de la France à vélo sur le marché des destinations touristiques.
- Degré d'impact par rapport aux défis initiaux (environnemental et climatique, sociétal, économique).

Enjeu 7. Piloter et animer la stratégie dans le temps

Mesure 26

Structurer et piloter la stratégie nationale du tourisme à vélo sur la durée



Enjeu

Structurer et piloter la stratégie nationale du tourisme à vélo (gouvernance).

CONTEXTE

Le travail initié autour de la stratégie nationale du tourisme à vélo (nommé « STRATAV ») s'inscrit dans la continuité des annonces du Plan de reconquête du tourisme Destination France, du Plan vélo 2023-2027 et du lancement de la Filière France Vélo. La stratégie constitue l'un des pans de cette même filière économique pour tout ce qui relève du tourisme à vélo ; une partie des actions figure dans le futur contrat de filière.

Depuis juin 2022, Vélo & Territoires a mobilisé une quarantaine d'acteurs publics et privés dans l'élaboration de la stratégie nationale du tourisme à vélo. Une première feuille de route a été livrée en juin 2023, constituant un cadre de travail pour avancer sur un plan d'actions opérationnel pour la période 2024-2030. Le collectif d'acteurs associés a poursuivi sa réflexion et a été élargi à d'autres experts de l'écosystème pour élaborer le document final et le contenu des présentes fiches mesures concrètes et réalistes. Celles-ci figurent dans la stratégie nationale du tourisme à vélo dévoilée le 13/06/2024 lors de la Conférence nationale du tourisme à vélo à Grenoble. Il s'agit désormais de faire vivre cette stratégie, l'animer, la financer et la mettre en œuvre afin d'atteindre l'ambition de faire de la France la 1^{re} destination mondiale du tourisme à vélo.

OBJECTIFS

- Construire et animer une coordination nationale décloisonnée des acteurs du tourisme à vélo.
- Stimuler les coopérations, structurer et professionnaliser le réseau (et les métiers) au sein de l'écosystème.
- Coordonner les initiatives et les faire connaître.
- Encourager l'émergence et expérimenter de nouvelles formes d'innovation territoriale et de financements du tourisme à vélo.
- Piloter la mise en œuvre de la stratégie et l'évaluer.

DESCRIPTION DE LA MESURE

Afin d'animer et mener à bien la mise en œuvre de la stratégie sur la durée, il est proposé de mettre en place une gouvernance selon le modèle suivant :

- Un **comité de pilotage** qui se réunit au moins une fois par an. Son rôle est de assurer du suivi de la mise en œuvre et du financement des mesures de la stratégie nationale. Il réajustera le plan d'actions au regard de l'avancée des mesures, de l'évolution du contexte et des opportunités de financement. Ce comité de pilotage est constitué de Vélo & Territoires, la DGITM, la DGE, l'ADEME, France Vélo Tourisme, ADN Tourisme, Atout France et les deux fédérations de cyclisme et de cyclotourisme. Il pourra associer des personnes expertes et qualifiées, comme les pilotes des groupes de travail thématiques par exemple. Il suivra les indicateurs clés définis et issus de l'observatoire du tourisme à vélo progressivement mis en place (idéalement premier livrable en 2026).
- Un **comité de suivi opérationnel** qui se réunit deux fois par an. Son rôle est de mettre en action les mesures inscrites dans la stratégie, d'activer les partenariats, de suivre les tendances et de suggérer des ajustements au regard du contexte et des opportunités. Il devra rendre compte des avancées et des éventuels points de blocage auprès du comité de pilotage. Le comité de suivi est composé de l'ensemble des acteurs du collectif STRATAV volontaires. Son travail s'articulera avec les rendez-vous de la Filière France vélo et les différents temps nationaux en matière

de tourisme à vélo (Conférence nationale du tourisme à vélo, Assises nationales de la FFC, Congrès de la FFVélo, présentation des Chiffres clés de l'USC, etc.).

- En complément du comité de suivi, les **groupes de travail thématiques** se réuniront autant que de besoin, pour suivre et piloter la mise en œuvre de chaque mesure. Leur mobilisation sera vraisemblablement plus importante au lancement de la stratégie, afin d'accompagner la mise en œuvre des premières mesures. Ces groupes de travail seront composés d'un pilote, par ailleurs membre du comité de suivi, du / des porteur(s) et du / des financeur(s) de l'action et, le cas échéant, de partenaires extérieurs.

Une plateforme est mise à disposition du collectif afin de suivre l'avancée des projets. Un document de synthèse des avancées sera produit annuellement.

PORTEUR DE PROJET

Vélo & Territoires ayant coordonné l'élaboration de la stratégie depuis le démarrage, il est proposé de maintenir la gouvernance et le pilotage de la stratégie au sein de la structure, sous réserve de financements pour le faire, avec l'appui des acteurs du collectif.

PARTENAIRES À ASSOCIER

L'ensemble des organisations et acteurs du collectif « STRATAV ».



BUDGET

- Coût RH estimé à 15 000 € HT par an (soit environ 40 jours répartis entre les différentes personnes de l'équipe Vélo & Territoires engagées dans la démarche), soit un total de 105 000 € sur la période 2024-2030.
 - Frais de réception et de déplacements estimés à 4 000 € HT / an.
- L'ADEME, mobilisée sur la phase de co-construction de la stratégie, pourrait être à nouveau sollicitée pour financer le pilotage.



CALENDRIER DE RÉALISATION

Dès 2024 et jusqu'à 2030 inclus.



INDICATEURS

- Suivi de la mise en œuvre des actions.
- Nombre et qualité d'acteurs mobilisés / nombre de réunions tenues.
- Effets induits sur la position de la France à vélo sur le marché des destinations touristiques.
- Degré d'impact par rapport aux défis initiaux (environnemental et climatique, sociétal, économique).

Destination France à vélo

Cap vers 2030 !

Objectif 1^{re} destination
mondiale du tourisme à vélo,
soutenez la stratégie →

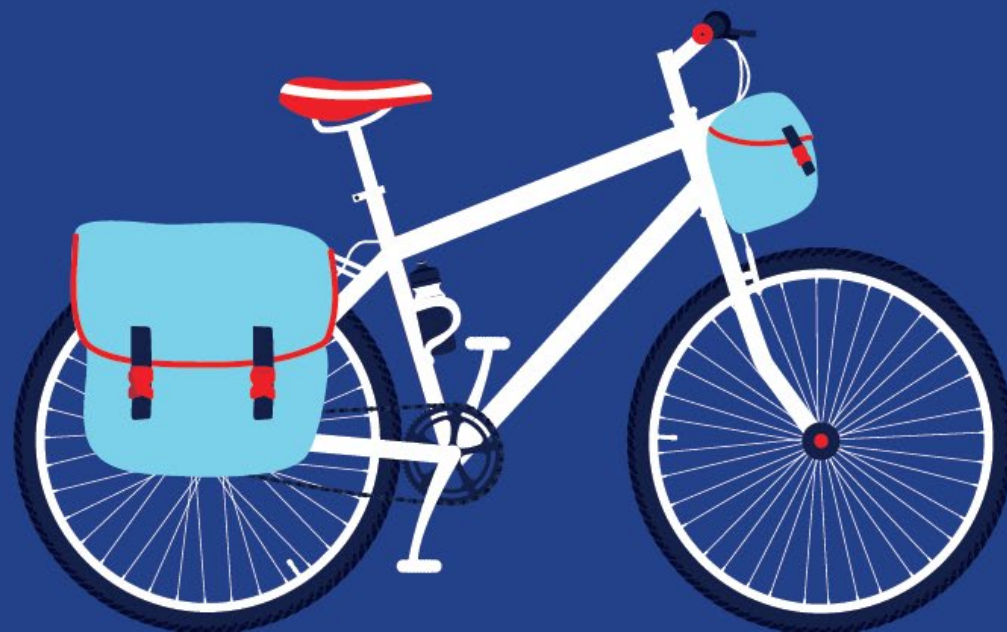


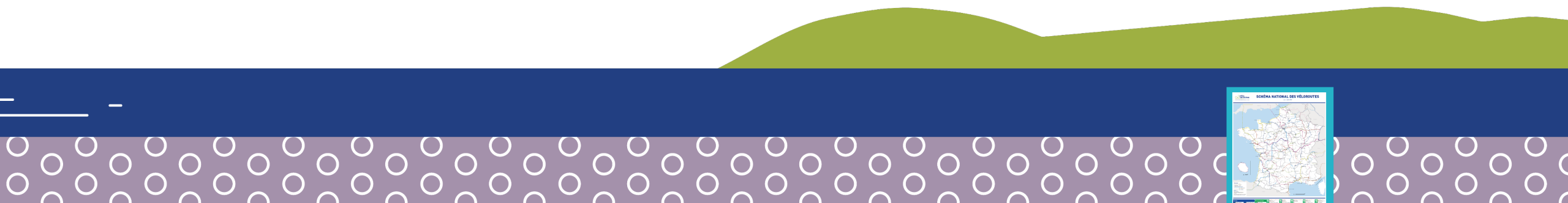
Table ronde

Le tourisme à vélo, une tendance plurielle

Animation : **Jérôme SORREL**, journaliste

- **Olivier AMBLARD**, président de France Vélo Tourisme
- **Jean-Pierre BARBIER**, président du Département de l'Isère
- **Florence GALL**, déléguée générale de la filière France Vélo
- **Nicolas MERCAT**, vice-président de Vélo & Territoires
- **Christian PRUDHOMME**, directeur du Tour de France

À vos questions !





Si vous deviez retenir un mot
de la conférence, quel serait-il ?

Merci !

